



# MUNICIPALITÉ DE MARTINVILLE INFO-MUNI

**AOÛT 2022**

Le comité de Loisirs vous invite à la « **FÊTE AU VILLAGE** » le 10 septembre prochain, à mettre à votre agenda sans faute !!!

## *Fête au village*

10 SEPTEMBRE 2022 - DÈS 15H

**JEUX GONFLABLES • JEUX • MAQUILLAGE  
FEUX D'ARTIFICE • FEU DE CAMP  
POUTINE • BREUVAGES**

**COURS DE DANSE COUNTRY / DUO MUSICAL**

*Plus d'information sur l'affiche à venir ou  
surveillez la page FB Martinville, mon village*

# RAPPEL

## FINISSANTS DU 5<sup>E</sup> SECONDAIRE BOURSES D'ÉTUDES 2022



La municipalité de Martinville est fière de participer à la réussite scolaire de ses jeunes citoyens en octroyant une bourse de 100 \$ à chaque finissant(e) du 5<sup>e</sup> secondaire de la municipalité. De plus, la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie participe au programme de bourses d'études 2022 de la municipalité en bonifiant de 50 \$ la bourse offerte à chaque finissant(e).

Vous êtes finissant(e)? Comment recevoir ces bourses? Simplement en déposant la preuve que vous avez obtenu le diplôme de secondaire 5 en juin 2022, avec vos coordonnées à : [administration@martinville.ca](mailto:administration@martinville.ca) ou en vous présentant à la municipalité aux heures d'ouverture du bureau avec la preuve de l'obtention de votre diplôme.

Les demandes sont acceptées jusqu'au **1<sup>er</sup> septembre 2022**.

---

## LES PROJETS DANS VOTRE MUNICIPALITÉ

La municipalité a plusieurs projets en cours :

- Installation des lumières dans le sentier : ce projet a vu le jour suite à une consultation publique sur la politique familiale et des aînés ainsi qu'un sondage sur le sentiment de sécurité dans les espaces publics qui a été réalisé en 2021 dans la MRC de Coaticook.

À Martinville les citoyens ont demandé que le sentier soit éclairé. *Ce projet est financé à 90 % par le programme 2019-2023 de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.*

- Le chauffage au centre Saint-Martin sera remplacé par un système de chauffage grâce à des serveurs de données, ce qui permettra de maintenir une température adéquate à longueur d'année et ainsi conserver le bâtiment en bon état et l'utiliser davantage.

→ Vous retrouverez [un article](#) à ce sujet dans le journal numérique de La Tribune.

*La municipalité a obtenu une subvention de 10 000 \$ du Fonds de vitalité des milieux de vie de la MRC de Coaticook pour ce projet et le reste de la facture sera financé à 90 % par le programme 2019-2023 de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.*

→ De plus, les fenêtres et les portes du sous-sol du Centre Saint-Martin seront changés. *Ce projet est également financé à 90 % par le programme 2019-2023 de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec*

Nous invitons les citoyens à communiquer avec la directrice-générale, greffière-trésorière, Julie Létourneau, si vous avez des questions sur les projets de la municipalité.

---

## **FRIGO COMMUNAUTAIRE : C'EST POUR TOUT LE MONDE !! AU BUREAU MUNICIPAL PARTICIPEZ EN GRAND NOMBRE !!!**



Les récoltes de vos potager ont commencé ? N'hésitez pas à partager vos surplus dans le frigo communautaire.

Vous partez en vacances et ne voulez pas gaspiller vos fruits et légumes, laissez les au frigo, ils profiteront à d'autres!

N'oubliez pas, il n'est pas nécessaire de donner pour prendre, donc allez voir ce qu'il y a et servez-vous, c'est pour tous les citoyens 😊

Ensemble, on évite le gaspillage alimentaire et on partage entre citoyens!

**Ce qu'on ne peut pas y mettre : restes de repas et ce qui est transformé à la maison... tout le reste c'est BIENVENU !!!**

13 août à 10hrs

Tous les 2<sup>e</sup>  
samedi du mois  
à 10hrs



# Heure du conte



À la bibliothèque de Martinville

Ce mois-ci programme double :  
*Un gnome à la mer* et *Le bonnet  
rouge*

Immédiatement suivi de l'activité  
*La chasse aux gnomes* organisée par :  
Le comité des loisirs



# CHASSE AUX NAINS DE JARDIN DANS LE VILLAGE DE MARTINVILLE

**Samedi 13 août**

Départ de la  
bibliothèque entre 11h  
et 11h30  
(après l'heure du conte)

\*ne manquez pas le premier  
indice

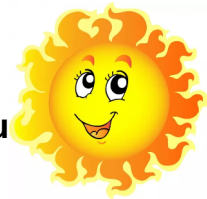


Apportez un  
appareil photo

Prix de  
participation !

Une invitation du Comité de loisirs  
[martinvillemonvillage@gmail.com](mailto:martinvillemonvillage@gmail.com)

## BUREAU MUNICIPAL FERMÉ – VACANCES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du **22 août au 2 septembre** inclusivement pour les vacances de la directrice générale.



### GARDIENNES RECHERCHÉES

La Maison Séjour accueille des femmes avec enfants et désire se doter d'une banque de gardienne pour dépanner ces mamans de façon occasionnelle.

- Si tu as ton cours de gardiennes averties
- Si tu as entre 13 et 17 ans
- Si tu es une personne mature et responsable

Nous serons heureuses de prendre en considération ta candidature.

Fais-nous parvenir un bref résumé de ton expérience comme gardienne avertie à l'adresse courriel : [direction@maisonsejour.org](mailto:direction@maisonsejour.org)

Nous pourrons par la suite te rencontrer pour une entrevue.

**Anne-Marie ou Claudia : 819-835-9272.**

# VENTE T@URNANTE

La plus **GRANDE** sélection  
d'articles usagés en région



MAGOG : 1700, rue Sherbrooke  
COATICOOK : 177, rue Cutting **819 804-1018**

Non additionnable à d'autres rabais, sauf rabais du dépôt.  
Voir détails et restrictions en magasin

Du 28 juillet au 3 août



**40%** sur le **meuble** de chambre à  
coucher

Du 4 au 10 août



**40%** sur le **meuble** de cuisine

Du 11 au 17 août



**40%** sur le **meuble** de salon

Du 18 au 24 août



**25%** sur le **matériel scolaire** et les **sacs à dos**,  
sur les **bureaux de travail** et les **chaises**

## **NOUVEAU RÈGLEMENT EN PRÉVENTION DES INCENDIES**

La Municipalité a remplacé la réglementation applicable en prévention incendie depuis 2008. Deux grands objectifs sont liés à ce règlement, soit la sécurité des personnes en cas d'incendie et la protection des bâtiments contre l'incendie.

Le nouveau règlement prévoit les normes relatives à la prévention des incendies dans les habitations, bâtiments agricoles, industries, commerces, institutions, etc.

Ces normes concernent l'identification des bâtiments, l'affichage, les issues de secours, les moyens d'évacuations, les avertisseurs, les extincteurs, les appareils de chauffage, etc.

D'autre part, le règlement encadre également tout ce qui a trait aux feux et aux foyers extérieurs ainsi qu'à la pyrotechnie.

Il contient également des normes concernant la fréquence d'entretien, d'inspection et de mise à l'essai des systèmes de protection des incendies.

De plus, il prévoit les modalités d'inspection, les infractions et les peines applicables.

Le règlement est inspiré du Code national de prévention des incendies (CNPI) du Canada et intègre également le chapitre Bâtiment du Code de sécurité (CBCS).

Nous vous invitons à communiquer avec votre municipalité ou service de sécurité incendie pour tout complément d'information concernant la réglementation en matière de prévention des incendies.



LE BAC EST SITUÉ À L'ARRIÈRE DU BUREAU MUNICIPAL AU 233  
PRINCIPALE EST

# RÉCUPEX



## LE GUIDE DU DONATEUR



### LES MATIÈRES ACCEPTÉES



vêtements

✔ Vêtements

✔ Chaussures



tissus

✔ Accessoires (chapeaux, sacs, bijoux)

✔ Articles de sport

✔ Literie



souliers

✔ Rideaux et nappes

✔ Tissus (fourrure, cuir, suède, etc.)



### LES MATIÈRES REFUSÉES

✘ Vêtements souillés et déchirés

✘ Chaussures souillées et trouées

✘ Petites retailles de tissus

✘ Meubles et électroménagers

✘ Matelas

✘ Grand tapis (revêtement de plancher)

✘ Couettes, oreillers, coussins souillés



En sac, c'est mieux  
qu'en vrac !

\*Vos sacs de  
plastique sont  
recyclés

